

Addressbook v1 REST
Directives pour les utilisateurs
v1.0

Ce document vous est mis gratuitement à la disposition par la :

Plate-forme eHealth
Quai de Willebroeck 38
1000 BRUXELLES

Table des matières

Contents

Table des matières **2**
1. Document management **3**
1.1 Historique du document 3
2. Implémentation des méthodes **4**
3. Consultation des données **5**
3.1 Règlement à l'usage des utilisateurs 5
4. Périodicité des appels au service web **6**
4.1 GET /organizations 6
4.2 GET /professionals 6

A l'attention des experts en IT chargés de l'intégration de ce service web.

1. Document management

1.1 Historique du document

Version	Date	Auteur	Description des modifications / Remarques
1.0	27/10/2026	Plate-forme eHealth	Version initiale

2. Implémentation des méthodes

Toutes les implémentations des méthodes prévues dans le service web doivent être effectuées de la manière décrite dans les cookbooks qui sont mis à la disposition sur le portail par la Plate-forme eHealth.

Voir : ***https://www.ehealth.fgov.be/ehealthplatform***

3. Consultation des données

3.1 Règlement à l'usage des utilisateurs

"L'utilisateur s'engage à utiliser le service Addressbook exclusivement à des fins professionnelles, Addressbook ne peut en effet jamais être utilisée dans un but de consultation d'adresses de contact pour un objectif privé.

Pour plus d'informations à ce sujet veuillez consulter le portail de la Plate-forme eHealth ***https://www.ehealth.fgov.be/ehealthplatform/fr/service-boite-aux-lettres-electronique-securisee-ehealthbox***

Les objectifs du service Addressbook sont les suivants :

- Chercher et récupérer des informations de contacts de professionnels de soins de santé ou d'organisations de soins de santé.
- Avoir une indication de la dernière utilisation eHealthBox par des professionnels de soins de santé ou des organisations de soins de santé.

4. Périodicité des appels au service web

Il convient de maintenir un juste équilibre entre les besoins des utilisateurs et la charge globale du système Addressbook, de sorte à garantir la continuité du service.

4.1 GET /organizations

Le recours à la méthode GET /organizations doit se limiter au strict nécessaire. En cas d'appel trop fréquent ou inutile du service par chaque utilisateur, cela aura un impact sur la charge de l'infrastructure Addressbook.

- Il est demandé de limiter le nombre d'appels à **maximum 4 par jour** et par organisation recherchée.
 - 1er appel pour la recherche selon les critères de recherche
 - 2e appel pour la récupération des adresses
 - 3e appel pour la récupération des adresses alternatives
 - 4e appel pour la récupération des informations eHealthBox
 - ➔ **Il ne faut PAS systématiquement réaliser ces 4 appels, mais seulement ceux nécessaires à votre cas business !**

- Il est demandé de limiter les appels UNIQUEMENT à la recherche/récupération des organisations utiles à vos cas business (et non pas, par exemple, récupérer systématiquement toutes les organisations d'un même type).

- Il est demandé d'enregistrer les informations de contact pour ne PAS réaliser des appels répétés et identiques vers Addressbook.

4.2 GET /professionals

Le recours à la méthode GET /professionals doit se limiter au strict nécessaire. En cas d'appel trop fréquent ou inutile du service par chaque utilisateur, cela aura un impact sur la charge de l'infrastructure Addressbook.

- Il est demandé de limiter le nombre d'appels à **maximum 4 par jour** et par professionnel recherché.
 - 1er appel pour la recherche selon les critères de recherche
 - 2e appel pour la récupération des adresses
 - 3e appel pour la récupération des adresses alternatives
 - 4e appel pour la récupération des informations eHealthBox
 - ➔ **Il ne faut PAS systématiquement réaliser ces 4 appels, mais seulement ceux nécessaires à votre cas business !**

- Il est demandé de limiter les appels UNIQUEMENT à la recherche/récupération des professionels utiles à vos cas business (et non pas, par exemple, récupérer systématiquement toutes les professionnels d'une même qualité).

- Il est demandé d'enregistrer les informations de contact pour ne PAS réaliser des appels répétés et identiques vers Addressbook.